

## 1<sup>ère</sup> REUNION 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCL

Tenue le 8 JANVIER 2020 de 17h à 20h chez Didier

- Participants : Jacques Brasseur, Jeannot Coste, Charley Garandet, Claude Gibert, Christian Mauborgne, Rémi Paris, Didier Renaux
- Non-participants excusés : Daniel Thomas.
- Non-participants non-excusés : Pascal Belmas, Sylvère Corbière.

### Rappel des réalisations depuis l'AG du 14 décembre 2019

- Enregistrement par Didier du changement de CA et bureau auprès de la sous-préfecture
- Enregistrement par Didier du bureau du Club, des assurances (Club et Lambescaine), des licenciés 2020 et de la démarche de Développement Durable » sur le site de la FFVélo
- Transfert de toute la documentation CCL 2019 (papier et électronique) et formation de Didier par Paul pour la gestion du site Jimdo du CCL et la gestion du mail [cclambesc@live.fr](mailto:cclambesc@live.fr) du CCL
- Relevé hebdomadaire du courrier du CCL par Didier
- Tenue hebdomadaire de la page d'accueil du site par Didier
- Enregistrement par Didier et Jacques du changement de CA et Bureau auprès du Crédit Agricole CRCA
- Demande d'une carte de dépôt de liquidités, d'un chéquier et d'un carnet de remise de chèques au CRCA par Didier
- Réservation par Jacques auprès du service des associations
  - Du Pavillon pour la Galette des Rois et l'AG 2020
  - De la salle des associations et des espaces adjacents pour la Lambescaine
- Dépôt du dossier de demande de subvention de fonctionnement par Rémi auprès du Département
- Organisation du séjour de mai 2020 à par Didier et Jacques
- Réalisation de la fiche d'inscription du séjour à Saint-Paul-3-Châteaux par Didier
- Réalisation du dossier d'étude (situation, besoins, objectifs, fournisseurs et devis, tableau d'analyse comparative) de la remorque par Didier avec l'aide de Jeannot, Cri et Charley.
- Préparation par Didier de la fiche Projet pour la demande subvention d'investissement à déposer par Rémi sur le site du Département avant le 15 janvier 2020.

### Réunion préparatoire de bureau du 6 Janvier 2020 chez Didier :

- Définition un mode de fonctionnement efficace et coopératif entre les membres du bureau, en particulier pour tous les aspects relatifs à la trésorerie et aux engagements financiers. Contrôle mensuel de Paul sur les mouvements comptables et relevés bancaires les premiers mois.
- Préparation de la 1<sup>ère</sup> réunion de Conseil d'Administration du 8 janvier 2020 chez Didier (planning des activités, séjour de mai, dossier remorque, sécurité, etc.)

## C R de la réunion du CA :

### 1. Dossier remorque

Voir l'étude recommandant une remorque neuve à plateau recevant un support de 5 vélos route, VTT et/ou VTTAE et 2 supports individuels de vélo route pour un coût global après subvention de 795 à 865€.

*Projet validé par le CA sur la base de l'étude faite par Didier et Jeannot.*

*Finalisation de la fiche Projet par Didier avec le soutien technique de Jeannot pour dépôt en ligne par Rémi avant le 15 janvier 2020 après*

- *Nouveau devis de MIL Remorque Pélissanne pour une remorque EDUARD avec plateau de 150x256cm*
- *Nouveau devis du portique support de Ferronnerie Olive de Lambesc avec écartement de 378mm au lieu de 428mm entre tubes verticaux (augmentation d'entraxe limité à 50mm au lieu de 100mm pour limiter la longueur hors tout du support). RdV pris vendredi matin 10 janvier avec le ferronnier.*

### 2. Dossier séjour St-Paul-3-Châteaux du 25 au 30 mai 2020

Voir le dossier interne avec conditions et fiche d'inscription préparé par Didier et Jacques sur une idée originale de Michel.

*Validé par le CA pour inscription avant la fin février 2020 pour 5 jours en mobil home de 1 ou 2 chambres à un prix de 208€/pers à 170€/pers après subvention du CCL d'environ 40€/pers.*

*Repas de midi et transport à la charge des participants sur la base de deux cagnottes Route et VTT indépendantes.*

*Notes post réunion :*

- *À la demande de Michel, le président accepte de proposer les deux durées de 5 et 7 jours*
- *Après les dernières demandes d'amélioration du président, le Camping La Colline augmente le petit-déjeuner complet à 7,50€ et baisse de 10€ le prix des Mobil Home pour 5 jours, portant les prix des séjours de*
  - *5 jours à 215€ et 175€/personne respectivement pour les 2 chambres et 1 chambre*
  - *7 jours à 276€ et 241€/ personne respectivement pour les 2 chambres et 1 chambre*

### 3. Planning prévisionnel des activités

Voir le planning prévisionnel avec dates et responsabilités préparée par Didier avec l'aide de Jacques, Rémi, Christophe et Daniel, Michel. *Validé par le CA pour mise en œuvre immédiate.*

### 4. Budget prévisionnel 2020

Le CA affiche résolument dans le budget 2020 les principes de :

- Maintien du budget global prévisionnel
- Réduction des participations du CCL au repas et boissons à l'occasion de manifestations
- Meilleur dédommagement des frais de transport des vélos et des personnes (+20 à 30%)
- Large participation aux frais d'achats de tenues du CCL (+50%).

Les évènements listés sont chiffrés sur la base des seules prestations offertes, soient les apéritifs/boissons ou les aliments fournis par le CCL. Voir détails ci-dessous.

Le poste de déplacement est ainsi fortement augmenté par transfert des frais de transport des rubriques événementielles vers la rubrique transport d'une part et par augmentation de 20 à 25€ des dédommagements kilométriques définis ci-après. Cette prévision est à consolider par le bureau et est susceptible d'évolutions en fonction des frais effectifs constatés.

Galette des Rois (galette et gâteau à 50/50, cidre)	150,00 (inchangé)
La Michel Gachet (apéritifs seuls)	100€ au lieu de 400€
Séjour semaine route et VTT mai	600€ rassemblant celle du ski
Ventoux (apéritifs seuls)	60€ au lieu 200€
Soirée restaurant Club (apéritifs seuls)	100€ au lieu de 200€
Le 14 juillet VTT (apéritifs seuls)	50€ au lieu de 100€
La Jacques Brasseur (apéritifs et pique-nique seuls)	200€ au lieu de 400€
Séjour juillet route (apéritifs seuls)	60€ au lieu de 200€
Séjour septembre vtt (apéritifs seuls)	60€ au lieu de 200€
Inscriptions Randonnées (inscriptions)	150€
Inscriptions Cyclosporives (inscriptions)	500€
Frais de déplacement	1.500€
(Route)	400€
(vtt)	1.100€
Les week-end (route et VTT)	200€
Les tenues	450€

*Le CA valide ce budget prévisionnel.*

## 5. Les Tarifs 2020

- a. « La 18<sup>ème</sup> Lambescaine 2020 » - Maintien à
  - i. 8€ pour les licenciés FFVélo
  - ii. 10€ pour les non-licenciés et
  - iii. Gratuité pour les moins de 18 ans - Didier modifie donc les tarifs sur le site de la FFVélo
- b. Remboursement des déplacements (VTT, route, autres)
  - i. Uniquement pour les sorties CCL affichées sur le site Jimdo et pour les AG FFVélo
  - ii. 25 cents/km sans remorque attelée

- iii. 30 cents/km avec remorque attelée
- iv. Frais remboursés sur la base de tableaux tenus par Claude pour le VTT et Jeannot pour la route, transmis à Didier pour mise en paiement
- c. Féminines gratuité la 1<sup>ère</sup> année d'adhésion maintenue
- d. Commande en cours des vêtements auprès de Poli sous la responsabilité de Rémi pour un montant de 1564€ pour 15 adhérents et 30 tenues. Participation du CCL de 450€, en augmentation de 50% du fait de cette importante commande. « Hauts de VTT » annulés par Rémi faute d'un nombre suffisant d'articles. Quid de l'absence de poches et d'une dérogation à obtenir du fournisseur Poli sur une prochaine commande. A suivre.

*Le CA valide ces dispositions pour mise en œuvre.*

## 6. La Sécurité

- a. « Attestation sur l'honneur de la prise de connaissance des consignes de sécurité et d'une condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi » par le participant à La Lambescaine. A intégrer dans les fiches remplies par les participants pour 2020 .
- b. Inscription claire d'un niveau de difficulté des parcours dans les inscriptions de la Lambescaine sur le site de la FFVélo (vert, bleu, rouge, noir) – Déjà fait par Didier
- c. Affichage des « Bons réflexes pour tous » en matière de sécurité à Vélo à mettre sur le site
- d. L'assurance des vélos transportés sur la remorque du Jaquemart ou du CCL ne couvre pas les éventuels dommages occasionnés lors d'un incident/accident pendant le transport. Les utilisateurs de la remorque devront signer un document dégageant la responsabilité du CCL et du conducteur de la voiture tractant la remorque, sauf conduite en état d'ébriété et/ou sous l'emprise de drogues.

*Le CA valide ces dispositions pour mise en œuvre.*

## 7. Le Réfèrent « Développement Durable »

Étant donné son engagement à la fois communal et international dans le développement durable et la défense de l'environnement, Bruno Breton devient le Réfèrent du CCL.

Considérant l'engagement constant de Daniel Chavez dans le respect de l'environnement lors de ses parcours routiers, il est proposé par Jacques comme Adjoint pour les activités « Route ». A valider avec Daniel Chavez.

*Le CA valide ces deux candidatures.*

## 8. Réunion FFVélo (hors réunion)

- a. Réunion CODEP 13 : Didier participera le 18 janvier 2020
- b. Réunion COREG : Le CCL ne souhaite pas participer. Claude demandera au président de Coudoux de nous représenter si possible

## 9. Réflexion sur les moyens d'inverser la courbe décroissante d'adhérents

Depuis cinq ans, le nombre d'adhérents décroît progressivement et la moyenne d'âge des adhérents s'accroît, comme dans beaucoup d'autres clubs de la FFVélo.

Le CA du CCL décide de mener une réflexion sur le sujet de façon à mettre en place des moyens d'inverser ces tendances

- a. Communication
- b. Activités

Prochaines réunions du CA

- 2<sup>ème</sup> début avril chez Jeannot à une date qui sera proposée par Jeannot
- 3<sup>ème</sup> début juillet chez Claude à une date qui sera proposée par Claude

A 20h, la réunion est close et un moment convivial est partagé entre les participants autour de deux pizzas et 3 bouteilles du Roy René apportées par Jacques et offertes par le CCL.

Rognes, le 9 janvier 2020



Le Secrétaire,  
Didier RENAUX



Le Président  
Jacques BRASSEUR